

Cercle de silence de Toulouse

Le Cercle de silence de Toulouse aura lieu le mardi 28 avril 2026 de 18h30 à 19h30 sur la place du Capitole.

Venez nombreux et invitez vos amis à nous rejoindre ! Il est important que nous invitions de nouvelles personnes à se joindre à nous, tout spécialement en ces temps où la loi est de plus en plus dure pour les migrants !

Notre rassemblement dure une heure mais vous pouvez manifester votre soutien par une participation beaucoup plus brève : même réduite à quelques minutes, votre participation nous est précieuse ! Nous vous précisons que notre rassemblement est bien déclaré à la préfecture, respectant ainsi les règles régissant les manifestations sur la voie publique, et aussi à la mairie de Toulouse.

Des nouvelles du CRA de Cornebarrieu en date du 23 avril 2026 obtenues grâce à la CIMADE

La gestion hôtelière et l'accueil effectué par des sociétés privées sont maintenant arrivés au CRA de Cornebarrieu, ce qui n'est pas une amélioration, au moins pour l'accueil, ce qui a pu être testé lors des visites faites par les membres du Cercle des Voisins du CRA de Cornebarrieu...

Un appel d'offres a été lancé pour l'aménagement d'un local dédié à un jugement par vidéo. Il n'y aura plus de présence physique entre le détenu, l'avocat et le juge. C'est un grave recul des droits : un de plus...

Les travaux de réaménagement se poursuivent et certaines chambres sont réaffectées alors que les finitions sont en cours, peintures fraîches, poussières... chute de matériel d'une grue dans la cour durant la promenade...Six lits superposés ont été installés.

L'Algérie a repris la délivrance de laissez passer consulaires et les expulsions sont fréquentes.

Deux garçons de 26 et 20 ans arrivés en France à l'âge de quelques mois, leur famille originaire de Russie ayant fui le régime, sont actuellement au CRA. Expulsion ???

Le rapport annuel sur les CRAs écrit par la Cimade, Forum Réfugiés, France Terre d'Asile, Groupe SOS Solidarités et Solidarité Mayotte sera présenté le jeudi 21 mai à partir de 19h au Bear's house, 10 rue du pont de Montaudran à Toulouse. La CIMADE précisera ultérieurement le déroulement de cette réunion.

Amnesty International a enquêté sur la précarité des travailleurs étrangers.

Nous vous incitons vivement à lire sur le web ce rapport remarquable dont voici l'introduction :

« Elles s'occupent des enfants, accompagnent les aînés, concoctent les plats des restaurants, construisent les maisons, bâtissent leur vie aussi. Des personnes d'origine étrangère vivent en France depuis des années, et pourtant, du jour au lendemain, leur vie peut basculer : plus de travail, plus de droits, plus de sécurité. En cause : un titre de séjour précaire. Cette bascule n'a rien d'un accident : elle est le produit d'un système dysfonctionnel orchestré par l'État français. Notre rapport dévoile les rouages d'une machinerie qui fabrique l'irrégularité et brise des vies. »

<https://www.amnesty.fr/actualites/rapport-comment-l-etat-francais-fabrique-la-precarite-des-travailleurs-etrangers/>

« L'admission exceptionnelle de séjour au titre des métiers en tension n'a donné lieu en tout et pour tout qu'à 1 655 titres de séjour en 2025 », et « seuls 50 % des dossiers » déposés avaient été instruits par les préfetures, affirme le Ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez dans ce télégramme que l'AFP a pu consulter, ce mercredi. On trouvera plus de détails dans l'article

<https://www.lavoixdunord.fr/1694902/article/2026-04-15/metiers-en-tension-l-etat-delivre-1-655-titres-de-sejour-des-travailleurs>

Il est « intéressant » de noter que, pendant que la France régularise au compte-gouttes pour les métiers en tension, l'Espagne agit très différemment : **Fin janvier 2026, le gouvernement espagnol a annoncé son intention d'accorder un titre de séjour d'un an aux personnes en situation irrégulière présentes dans le pays depuis au moins cinq mois avant la fin 2025 et sans casier judiciaire.** D'après le gouvernement, cela représenterait plus de 500 000 personnes (800 000 selon la plupart des experts) vivant et travaillant actuellement en Espagne de manière illégale. Une mesure au nom d'un modèle migratoire "basé sur les droits de l'homme et l'intégration" selon la ministre des migrations, Elma Saiz, mais également présenté comme "compatible avec la croissance économique".

Construction de nouveaux CRA pour un coût exorbitant !

Alors que le gouvernement prévoit la création de nouvelles places en [centre de rétention administrative](#) (CRA) pour atteindre 3000 places, le [projet de Longvic](#), près de Dijon, suscite de vives réactions. Ce centre de 140 places, porté par l'État, doit ouvrir en 2027 pour un coût de 30,3 millions d'euros. Une mobilisation nationale à l'initiative du collectif antiCRA de Dijon et des autres collectifs de France intitulée "Pas de CRA, ni ici ni ailleurs", a eu lieu le 18 avril.

Plus d'information sur

<https://www.lacimade.org/il-ny-a-pas-detrangers-sur-cette-terre-au-coeur-du-debat-sur-le-centre-de-retention-a-longvic/>

Le coût de ce CRA a attiré notre attention : **30,3 millions d'euros pour 140 places, cela signifie un prix de revient de 216 mille euros la place.** A titre de comparaison, le coût de construction d'une maison en France est estimé entre 1500 et 3000 euros le mètre carré. Pour le coût d'une place en CRA, il est donc possible de construire une maison d'environ 100 mètres carrés. **L'État est-il si riche pour gaspiller ainsi son (notre) argent ?**

Accueillir avec les couloirs humanitaires : parrainage citoyen des personnes réfugiées de Syrie et d'Irak, en provenance du Liban

La Fédération d'Entraide Protestante (FEP) porte ce parrainage : mobilisée dès 2014 auprès des réfugiés d'Irak et de Syrie, la FEP a signé en 2017 avec l'État le protocole d'accueil des « Couloirs humanitaires », un dispositif modeste au regard des besoins, mais qui a valeur d'exemple. Offrant un accueil inconditionnel aux personnes les plus vulnérables, il s'appuie sur un élan citoyen et ouvre une voie inspirante à forte portée sociale, politique et spirituelle. L'impact est multiple : offrir une voie d'accès légale et sûre, favoriser l'inclusion des personnes réfugiées, changer le regard sur la question migratoire, renforcer la cohésion sociale par le déploiement d'initiatives locales, rendre palpable la fraternité... Plus d'information sur

<https://fep.asso.fr/wp-content/uploads/2023/06/02062023-Livret-Accueil-de-letranger.pdf>

Nous vous rappelons que, sur le site <http://franciscains-occitanie.fr/cercle-de-silence/> vous trouverez **toutes les lettres (2 lettres par mois) de la coordination des Cercles de silence** avec des informations intéressantes sur les Cercles et sur les migrants.

Nous espérons que votre santé est bonne, que vous prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Comité de Pilotage du Cercle de silence de Toulouse